

Les circonstances exceptionnelles dues aux différents confinements n'ont pas permis d'organiser une assemblée générale ordinaire pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020. C'est pourquoi deux années consécutives de fonctionnement ont fait l'objet d'une même séance le 12 décembre 2021

Les conditions d'hygiène à cause de l'augmentation du nombre de cas de covid dans la région ont été respectées : présentation du passe sanitaire, port du masque pendant toute la séance, distance des sièges dans la salle. L'apéritif prévu après la séance a été annulé.

La séance a été précédée par un hommage à Madame Josette Lapoumériouli fondatrice et présidente de Loisirs Pour Tous pendant 20 ans, décédée cette année.
Hommage également à Monsieur Georges Laclau, adhérent, décédé cette année.

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2021 Pour l'année 2019/2020

Objet de l'assemblée ordinaire :
Rapport d'activités
Rapport financier

Étaient présents :

Madame Marie Claude Breuilh (présidente) Monsieur Michel Delburg (secrétaire) Monsieur Philippe Charbonneau (trésorier intérimaire) Madame Françoise Boehlinger, Madame Marie Delhomme, Madame Ginette Landreau (administratrices) et Madame Marie Claire Borrelly, adjointe à Madame la Maire et chargée de la vie associative.

Les activités effectuées ont été évoquées à l'aide d'un diaporama

Monsieur Philippe Charbonneau a présenté les chiffres de trésorerie.

Le bilan d'activités et le bilan financiers ont été approuvés à l'unanimité par un vote à main levée

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2021 pour l'année 2020/2021

Étaient présents :

Madame Marie Claude Breuilh (présidente) Monsieur Michel Delburg (secrétaire) Monsieur Philippe Charbonneau (trésorier intérimaire) Madame Françoise Boehlinger, Madame Marie Delhomme, Madame Ginette Landreau (administratrices) et Madame Marie Claire Borrelly, adjointe à Madame la Maire et chargée de la vie associative.

Objet de l'assemblée ordinaire :
Rapport d'activités
Rappel des consignes de sécurité

Appel aux volontaires

Rapport financier

Votes

Projets pour 2022

Les activités effectuées ont été évoquées à l'aide d'un diaporama

Le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

Michel Delburg a rappelé l'importance de respecter le guide du randonneur signé par chaque adhérent afin de marcher en sécurité sur les routes.

Notamment : respecter les consignes du guide lors des traversées, marcher bien à droite et bien groupés, nécessité de former des groupes espacés de plusieurs mètres afin de permettre à un véhicule de se rabattre entre les deux groupes si un autre véhicule arrive en sens inverse.

Les pauses sont organisées par le guide, et doivent permettre à tous de récupérer assez longtemps. C'est le guide qui donne le signal du départ après la pause ou pour traverser.

La condition de bénévolat des membres du bureau et des animateurs a été rappelée en insistant sur le besoin d'aide et de participation des adhérents afin de seconder les personnes engagées. Chacun a été invité à partager ses idées de parcours de marche, de spectacle, de site à visiter, d'activité récréative.

Monsieur Philippe Charbonneau a lu le rapport financier qui a été approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé : 15€ pour une personne, 22,5€ pour un couple.

Les projets préparés pour 2020 et 2021 ayant été ajournés seront reconduits pour 2022 si les conditions sanitaires le permettent :

Partage de la galette des rois, repas dansant antillais le 27 mars, goûters et/ou repas à Villegouge après la marche, repas à Bois Redon après la marche, séjour-rando en Corrèze, visite guidée à Bordeaux, Théâtre et/ou autre spectacle et bien sûr 3 marches par semaine à des rythmes différents toute l'année avec selon les opportunités des visites découvertes de sites, église, monuments, curiosités...

Conseil d'administration :

Après plusieurs démissions d'administrateurs et du trésorier 3 personnes ont présenté leur candidature qui ont été acceptées à l'unanimité.

Composition du conseil d'administration :

Présidente : Marie Claude Breuilh

Secrétaire : Michel Delburg

Trésorier : Claude Grenet

Administrateurs : Françoise Boehlinger, Marie Delhomme, Ginette Landreau, Jean Jacques Bressan, Patrick Sicres.

Procès verbal rédigé le 12 12 2021

Le secrétaire

la présidente